

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 septembre 2019 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Corine ROUFFAUD, M. Frédéric CHAUMET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD, M. Bernard DEBOISSY, Madame HARRINGTON Rebecca, Mme Marie-Thérèse BARBIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent excusé : Monsieur Pierre ROBINET qui a donné pouvoir à Monsieur Bernard DEBOISSY

Absent non excusé :

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Je vous demande la permission de rajouter une délibération concernant la mise en place des compteurs de gaz (GAZPAR).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

La Société INEO est en charge de la mise en place des compteurs de gaz GAZPAR. Il avait été décidé par délibération du 10 mai 2016 l'installation d'une antenne pour compteurs communicants à Villebois-Lavalette. Au vue des risques incertains des télé relevés il semble préférable de changer de site pour l'installation de cette antenne qui était prévue sur la mairie et de l'implanter sur un des poteaux du stade de foot. Nous devons signer une convention avec GRDF.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Philippe BROUILLET – 42 Rue Neuve – 16160 LE GOND-PONTOUVRE. Biens situés 3 Place de L'Houmeau AC N° 81-82 et 166 – surface au sol de 201 m2 – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendue pour 29 000.00 € à Monsieur Gabriel BROUILLET – La Marvaillère 16110 LA ROCHEFOUCAULD.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur et Madame Jacques GARRAUD – 19 Grand'Rue – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés 17 Grand'Rue AM N° 54 – surface au sol de 347 M2 – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 100 000.00 € à Madame Dolorès JALOUSTRE 66 boulevard Deganne - 33120 ARCACHON (gironde).

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

Vente d'un bien, appartenant à Madame Angélique POUVREAU – 26 Rue du Collège – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés 26 Rue du Collège section ZE N° 56 et 151 – surface au sol de 876 M2 – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 150 000.00 € à Madame Yvelise STALIN 1 Bis Avenue de Maison Blanche à VILLEBOIS-LAVALETTE.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite à l'envoi des différents documents concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le conseil municipal doit maintenant émettre un avis.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

RAPPORT ASSAINISSEMENT 2018

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal, qu'en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux Maires de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONTRAT ASSURANCE GROUPE/RISQUES STATUTAIRES.

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente nous informe que le contrat groupe souscrit par le centre de gestion pour les collectivités du département, les garantissant contre les risques financiers découlant de leur obligation de verser des prestations à leurs agents en cas d'accident de service, maladie, maternité, invalidité, décès, subira une franchise de 15 % sur les Indemnités Journalières à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le centre de gestion souhaite savoir si la commune continue son contrat groupe ou souhaite s'assurer en direct.

Je vous propose de continuer notre contrat assurance groupe tel qu'il est actuellement, une assurance individuelle coûtant d'une part beaucoup plus chère et d'autre part c'est le Centre de Gestion de la Charente qui gère les dossiers administratifs.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

VIREMENT DE CREDITS EGLISE

Monsieur le Trésorier nous demande d'effectuer un virement de crédits de façon à pouvoir payer les frais de parution des travaux de l'église Saint-Romain sur le compte 2033 au lieu du compte 21318. Nous effectuerons donc un virement de 500 € sur le compte 2033 que nous prendrons sur le 21318.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Le Téléthon cherche un référent sur Villebois-Lavalette
- Architecte Maison de santé désignation le 1^{er} octobre.
- Eglise – Choix des entreprises pour Travaux dans 8 jours
- Mobs 16 lettre de remerciements – Lettre de remerciements à Bernard FERRANT éclairage de l'Eglise
- Frairie – Concert – Circuit des Remparts – Motos anciennes

- Forum 2019
- Fédération Française de Handball – Label Argent saison 2018-2019
- 26 septembre à partir de 9 H cérémonie militaire au château et cérémonie 11 novembre
- Fermeture poste
- Remerciements au conseil gerbe pour le décès du père de Marie-Pierre

La séance est levée à 19 H 30. Prochaine réunion le 14 octobre 2019 à 18 H 30.